

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 16
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme Annick BOURGEOIS.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2026

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, Mme BARDAUD Marie-Christine, Mme BAZIN Coline, Mme BEAUGERIE Delphine, Mme BOURGEOIS Annick, Mme COIRAUD Amandine, Mme COQUEL Laure, Mme COTEUR Charline, M. DOUDARD Christian, Mme HAMDAROU Asma, M. LAGORCE Laurent, Mme LE MASSON Isabelle, M. MARTINIE Nicolas, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. GIROU Sébastien (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), M. JANICOT Philippe (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme BARDAUD Marie-Christine), M. NARAIN Gino (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), M. VALADON Thierry, (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), M. VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme WISSOCQ Mathilde (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick).

Secrétaire de séance : Nicolas MARTINIE

17. Plan de formations 2026 de la commune de Boisseuil.

Le plan de formations est un document synthétique et prévisionnel accompagnant la politique des ressources humaines. Il détermine la planification des actions de formations obligatoires et facultatives. Il a donc vocation à formaliser l'ensemble des actions de formations susceptibles d'être menées au cours de l'année pour faire évaluer les compétences internes.

Tout employeur public a l'obligation d'établir un plan annuel ou pluriannuel formations présentées pour avis au Comité Social Territorial (CST) mentionnant les actions de formations suivantes :

- formation d'intégration et de professionnalisation,
- formation de perfectionnement,
- formation de préparation aux concours et examens professionnels,
- actions mobilisables au titre du Compte Personnel de Formation (CPF) et du compte d'engagement citoyen.

Un recensement des besoins a été réalisé auprès des agents de la commune au cours des entretiens professionnels afin de proposer les actions de formations pour l'année 2026. Le plan de formations recense l'ensemble des besoins collectifs et individuels de formation.

Ces propositions d'actions pourront faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains agents. Il sera donc possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins.

Le CST du Centre de Gestion de la Haute-Vienne en date du 25 juin 2026 a rendu un avis favorable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver le plan de formation 2026 tel qu'annexé à la présente délibération,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait en Mairie le 18 septembre 2026
Au registre sont les signatures
Pour Le Maire empêché,
Pour Le 1er adjoint empêché,
La 2ème adjointe,
Annick BOURGEOIS

